avait encore tort aujourd'hui, et qu'il y avait des hommes de talent jusque dans l'épiscopat.

M. PERRAULT-L'hon. député voudrait-il me permettre de donner une expli-

cation et de le rectifier?

M. DUFRESNE—Avec plaisir, car je ne veux pas profiter d'un triste moment de l'hon. député, et ses paroles ont besoin d'être

expliquées.

M. PERRAULT-J'ai souvent entendu tronquer le sens des paroles prononcées en cette chambre, mais j'avoue que jamais je ne l'ai vu faire au point que l'hon. député de Montcalm le fait à mon égard. (Ecoutez! écoutez! à gauche.) Ce que j'ai dit à propos de l'épiscopat et des hommes de talent qui s'y trouvent, est ceci :- J'ai dit qu'avec le système d'instruction publique que nous avons aujourd'hui dans nos campagnes, chaque enfant est à même de recevoir une éducation qui lui permet d'aspirer aux plus hautes charges dans le pays, et au plus haut degré de l'échelle sociale. J'ai ensuite ajouté, pour preuve de ce que je disais, que nous voyions aujourd'hui à la tête de l'échelle sociale des hommes sortis des plus humbles familles des campagnes, dont les parcuts n'avaient ni la fortune ni l'influence nécessaires pour les faire arriver si haut, et qu'ils n'y étaient parvenus que par leurs talents, leur travail, leur énergie et les avantages de notre système d'éducation. J'ai aussi cité à l'appui de mon avancé, le fait que ces enfants des campagnes étaient arrivés sur le banc des juges, sur celui des ministres, et même jusque sur le siège épiscopal. Or, pour ceux qui comprennent la valeur des mots, il est impossible d'interpréter cette phrase comme étant une marque d'étonnement de ce qu'il y ait des hommes de talent jusque sur le siège épiscopal, comme veut le faire croire l'hon. député de Montcalm. Au contraire, en réservant la plus forte expression pour la dernière, quand j'ai dit que, jusque sur le siège épiscopal l'on rencontre des fils de cultivateurs qui y sont parvenus par leurs propres talents. j'ai voulu exprimer que même le siége épiscopal, qui est la position la plus élevée de notre pays, était à la portée de nos hommes de talents, grace au système d'éducation adopté dans notre pays, et qui permet à tous d'arriver aux plus hautes distinctions. Et je défie qui que ce soit, qui comprend la valeur des mots et leur emploi, de donner une autre signification à mes paroles,—à moins cepen-dant que l'on ne veuille, de parti pris,

m'imputer ce que je n'ai pas dit. (Ecouter!

écoutez!)

M. DUFRESNE-J'ai laissé l'hon. député de Richelieu expliquer ce qu'il avait dit ou voulu dire, mais il a cu tort de terminer son explication par une insinuation injurieuse. Cepeudant, je n'en suis pas très étonné, car je sais que c'est là l'habitude du parti, et que ces messieurs saisissent toutes les occasions de jeter de la boue à la figure de ceux qui ne pensent pas comme cux. (Eccuter ! écouter! à droite.) Lorsque j'ai demandé à l'hon. député de Richelicu, l'autre jour, la permission de l'interrompre, il me l'a permis avec bonne grace, et dans sa réponse à mon interruption,-dans laquelle ie ne l'avais pas insulté,-il m'a dit qu'il n'était pas comme moi, dont les discours et les œuvres étaient encore à faire. C'était vrai-bien que toute vérité ne soit pas bonne à dire, ni même à entendre. (Rires.) Mais je puis lui dire que dans mon humble chaumière, ne connaissant pas tout ce qui se passe dans le monde, je n'ai ni le loisir ni les moyens de publier des œuvres aussi importantes que cellos de l'hon. député. Je me contente de venir ici remplir mon devoir envers mes commettants, et je le fais Je n'ai pas besoin d'un employé pour faire des recherches dans la bibliothèque pour me permettre de faire de longs discours. (Reouter! écouter! et rires.) Je n'ai pas besoin d'un employé payé par le gouvernement pour me préparer mes discours, et de plus je n'ai pas encore trouvé le moyen de vivre aux dépens du gouvernement. si mes discours et mes œuvres sont encore faire, je n'ai pas besoin, pour ma subsistance, comme l'hon. député de Richelieu, de soutirer les deniers publics, soit avec ou sans motifs ou prétexter. (Ecouter!écouter!) Maintenant j'en ai fini avec l'hon. député de Richelieu. — J'aurais un mot à dire à l'hon. député du comté de Bagot. Quoiqu'il n'ait pas été très brillant dans son discours, il a cependant été moins ennuyeux que l'hon. député de Richelieu. Il nous a dit que nous ne représentions pas les sentiments de nos électeurs, mais qu'il n'y avait pas de danger que nous votions un appel au peuple sur la question de la confédération, parce que le peuple est tellement opposé à ce projet que le gouvernement en est effrayé et n'ose pas le lui soumettre. Il n'a pas été le seul à faire cette remarque, et j'y reviendrai dans un instant. Il a dit ensuite au gouvernement qu'il n'avait jamais eu l'intention de faire